



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 33 – Semaine du 23 au 27 août 2021

En bref

Tunisie :

- Le Président Kaïs Saïed prolonge l'état d'exception jusqu'à nouvel ordre ; la Tunisie reste sans Premier ministre depuis un mois
- Le FMI lance l'allocation générale de droits de tirages spéciaux
- Le dernier rapport d'activité de la STEG fait état des mauvais résultats de l'entreprise tunisienne
- Arrestation du député Lotfi Ali impliqué dans l'affaire du phosphate
- L'UTICA signe la Déclaration de Paris sur le renforcement de la francophonie économique
- Coronavirus : la campagne de vaccination continue de progresser à un rythme soutenu

Libye :

- Le gouverneur de la Banque centrale de Libye déclare qu'il est déterminé à unifier la Banque et estime les revenus pétroliers pour cette année à 25 Md USD
- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour le mois de juillet 2021 dépassent les 2 Md USD
- Le ministère du Pétrole déclare vouloir renforcer la coopération avec les majors étrangères
- Le groupe médical français Sainte Marguerite et le ministère de la Santé libyen signent un contrat pour soigner 300 enfants atteints du cancer

Tunisie

- **Le Président Kaïs Saïed prolonge l'état d'exception jusqu'à nouvel ordre ; la Tunisie reste sans Premier ministre depuis un mois**

A l'expiration du délai initial du régime d'exception (30 jours), le 24 août, **le Président Kaïs Saïed a prolongé les mesures exceptionnelles jusqu'à nouvel ordre** par un décret présidentiel, en vertu de l'article 80 de la Constitution qu'il avait activé suite aux manifestations du 25 juillet. Cela implique donc la prolongation de la suspension des activités du Parlement et de la levée de l'immunité parlementaire. **Le nouveau chef du gouvernement n'a toujours pas été désigné et la Tunisie reste donc sans Premier ministre depuis désormais un mois.**

Après avoir déjà limogé plusieurs responsables politiques et ministres, dont le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement (MEFAI) Ali Kooli, **une nouvelle vague de limogeage a eu lieu au MEFAI.** Le ministère a annoncé dans un communiqué publié le 25 août 2021 que la directrice générale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Bouthaina Ben Yaghlane, le président de la Tunisia Investment Authority (TIA), Belghith Ben Soltane, le directeur général des impôts, Sami Zouibdi, ainsi que trois chargés de missions au cabinet du MEFAI (Mohamed Kraiem Marzouk, Mohamed Ali Aziza et Mohamed Ouahada) ont été démis de leurs fonctions.

- **Le FMI lance l'allocation générale de droits de tirages spéciaux**

[D'après un communiqué du FMI](#), l'institution a lancé le 23 août 2021 l'allocation générale de droits de tirages spéciaux (DTS) de 650 Md USD. [Approuvée par le conseil des gouverneurs le 2 août 2021](#), cette allocation de DTS est la plus importante de l'histoire du FMI. Elle est attribuée aux pays membres proportionnellement à leur quote-part au FMI.

- **L'allocation de DTS à la Tunisie devrait ainsi atteindre environ 776 M USD.**

La directrice Mme Kristalina Georgieva a indiqué que le Fonds proposait un **dispositif pour évaluer les incidences macroéconomiques** de la nouvelle allocation, son traitement statistique et sa gouvernance, ainsi que la manière dont elle pourrait influencer sur la viabilité de la dette. Le FMI fournira par ailleurs fréquemment des données sur l'ensemble des avoirs, des transactions et des échanges de DTS, et présentera un rapport de suivi sur l'utilisation des DTS dans deux ans.

Elle a également signalé que **le FMI encourage la réaffectation volontaire d'une partie des DTS** des pays les plus riches aux pays qui en ont le plus besoin. Certains pays membres se seraient déjà engagés au cours des 16 derniers mois à prêter 24 Md USD au **fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance**, qui permet ensuite au FMI d'octroyer des prêts concessionnels aux pays à faible revenu. Le Fonds se penche également sur la possibilité de fonder un **nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la viabilité**, par lequel les DTS réaffectés permettraient d'aider les pays les plus vulnérables à se transformer sur le plan structurel, en particulier face aux enjeux climatiques. Enfin, les DTS pourraient être réaffectés afin de **financer les prêts octroyés par les banques multilatérales de développement.** A l'occasion de la 43^{ème} réunion ordinaire du Conseil des gouverneurs de l'Association des Banques centrales africaines le 20 août 2021, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) M. Marouane El Abassi avait notamment souligné le rôle fondamental du FMI dans la réallocation des DTS au profit des pays africains fortement impactés par la pandémie et connaissant des difficultés pour mobiliser de nouvelles ressources de financement extérieures à faible coût.

Les DTS sont un instrument monétaire international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles des pays membres. Le DTS est l'unité de compte du FMI et de quelques autres organisations internationales. La valeur du DTS repose sur un panier de cinq monnaies : le dollar des États-Unis, l'euro, le renminbi chinois, le yen japonais et la livre sterling.

- **Le dernier rapport d'activité de la STEG fait état des mauvais résultats de l'entreprise tunisienne**

Selon ce rapport, **les revenus de la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), opérateur ayant le monopole de la distribution d'électricité, ont atteint 5 282 M TND en 2020, soit 3,5% de moins qu'en 2019.** Cette diminution est due à une **baisse de la demande en électricité et en gaz liée à la crise sanitaire et économique.** Les ventes d'électricité ont reculé de 2%, celles de gaz naturel et de produits GPL ont diminué de 7%. Malgré la baisse de son activité et dans le cadre du programme de recrutement établi en 2015-2016, la STEG a renforcé ses effectifs (+3,4% en 2020). **La Tunisie compte aujourd'hui un agent de la STEG actif pour 866 habitants.** La masse salariale de l'entreprise a augmenté de 12,5% pour atteindre 505,4 M TND en 2020. Même si les charges financières de l'entreprise se sont limitées à 170,6 M TND (contre 1 543 M TND en 2018), le résultat de la STEG pour l'exercice 2020 est de nouveau déficitaire (-60 M TND). **Sa dette dépasse, pour la 3^{ème} année consécutive, les 8 Mds TND.**

- **Arrestation du député Lotfi Ali impliqué dans l'affaire du phosphate**

Le député du parti Tahya Tounes Lotfi Ali, interdit de voyage le lundi 9 août dernier puis recherché dans le cadre de l'affaire du phosphate, a été arrêté samedi 21 août 2021 à Tunis. **Une instruction a été ouverte après son arrestation pour blanchiment d'argent, conflit d'intérêts et enrichissement illicite.** Cette arrestation s'inscrit dans la campagne anti-corruption

menée par le Président de la République Kaïs Saïed. Pour rappel, la Tunisie, pourtant 5^{ème} producteur mondial de phosphates avant la Révolution, est devenue importateur net en 2020. La diminution de sa production serait due à la vétusté des infrastructures d'extraction et de transport, aux mouvements sociaux récurrents et à de sérieux problèmes de gouvernance.

- **L'UTICA signe la Déclaration de Paris sur le renforcement de la francophonie économique**

Le président de l'Union tunisienne de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), Samir Majoul, a signé ce mardi 24 août 2021, la Déclaration de Paris sur le renforcement de la francophonie économique. Une délégation de l'UTICA s'est rendue au Forum des institutions francophones, événement organisé par le MEDEF à Paris. Il regroupe des représentants d'organisations patronales de pays francophones et a pour objectif de promouvoir la francophonie économique. Ce forum précède de quelques mois le sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui se tiendra fin novembre à Djerba.

- **Coronavirus : la campagne de vaccination continue de progresser à un rythme soutenu**

Une troisième journée « **portes ouvertes** » de vaccination aura lieu le 29 août 2021 sur l'ensemble du territoire. Elle sera cette fois-ci ouverte aux jeunes de 15 à 17 ans avec accord parental, et sera également consacrée à la vaccination des personnes de 40 ans et plus. Pour rappel, 551 008 personnes ont été vaccinées lors de la première journée de vaccination lancée par le Président Kaïs Saïed le 8 août dernier, et 595 141 personnes ont été vaccinées lors de la deuxième journée le 15 août 2021, un niveau record de vaccination qui équivaut à environ 5,1% de la population.

En parallèle, le ministère de la Santé a annoncé qu'à partir du 25 août 2021, les voyageurs non-vaccinés en provenance de l'étranger devront présenter un test PCR négatif réalisé au maximum 72h avant l'embarquement (avec QR code), et qu'ils seront soumis à une quarantaine obligatoire de 10 jours en hôtel à leurs frais. Ils pourront suspendre le confinement obligatoire s'ils obtiennent un test PCR négatif réalisé à partir du 7^{ème} jour de confinement.

Au 24 août, 651 035 cas de contamination à la Covid-19 et 22 932 décès ont été confirmés ; 3 686 869 personnes ont reçu leur 1^{ère} dose (31,2% de la population), 1 448 340 ont reçu une 2^{ème} dose (12,3% de la population).



Libye

- **Le gouverneur de la Banque centrale de Libye déclare qu'il est déterminé à unifier la Banque et estime les revenus pétroliers pour cette année à 25 Md USD**

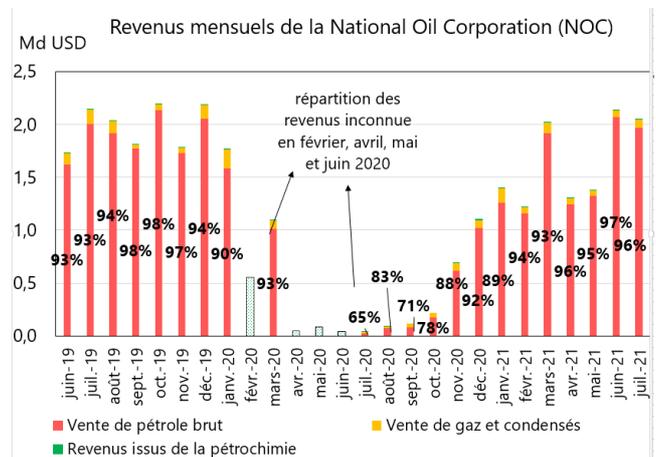
Dans une interview accordée à Bloomberg, le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) Seddik Al-Kabir a déclaré que **la Libye doit augmenter sa production de pétrole de près de 40% par rapport à son niveau actuel afin de couvrir ses besoins de dépenses** et commencer à réorganiser une économie meurtrie par une décennie de guerre (de 1,3 millions de barils par jour actuellement à 1,8 l'année prochaine). Alors que les revenus pétroliers n'ont atteint que 3,6 Md USD en 2020 à cause du blocus pétrolier, **la BCL prévoit des revenus pétroliers d'environ 25 Md USD pour cette année.**

Le gouverneur a par ailleurs affirmé sa détermination à unifier la Banque centrale, qui était divisée en deux branches (Ouest et Est) depuis 2014. Pas significatif en ce sens, l'audit international de la Banque centrale effectué par Deloitte et condition essentielle avant toute réunification des deux branches a récemment été présenté au gouvernement le 8 juillet 2021. Si une réunion visant à travailler sur la réunification des deux branches a eu lieu le 22 août, celle-ci n'est cependant pas encore actée. Le vice-gouverneur de la BCL et ancien gouverneur de la branche Est de la Banque, Ali Al-Habri, a récemment accusé le gouverneur Al-Kabir d'avoir abusé du pouvoir et l'a décrit comme « le gouverneur limogé », en référence à une ancienne décision de la Chambre des représentants limogeant le gouverneur Al-Kabir mais qui avait finalement été sans effet.

Enfin, **le gouverneur a alerté sur le niveau de la dette locale totale de la Libye, qui atteindrait plus de 270% du PIB**, et a déclaré que les réserves d'or du pays atteignent actuellement environ 117 tonnes.

- **Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour le mois de juillet 2021 dépassent les 2 Md USD**

Les revenus pétroliers pour le mois de juillet ont diminué de 4% par rapport au mois de juin. Malgré cette légère baisse, les revenus de la NOC dépassent encore ce mois-ci les 2 Md USD (2,054 Md USD) et sont principalement liés aux ventes de pétrole brut (95,8%) et de gaz et condensés (3,9%). Ces bons résultats sont dus à une **augmentation de la demande et à la hausse des prix du baril**. Le président de la NOC a rappelé la volonté de la compagnie nationale pétrolière et du gouvernement de moderniser les infrastructures du pays pour garantir l'exploitation efficace des ressources en hydrocarbures, dont l'économie libyenne est largement dépendante. En 2019, les recettes pétrolières atteignaient 22,4 Md USD et représentaient près de 45% du PIB libyen.



- **Le ministère du Pétrole déclare vouloir renforcer la coopération avec les majors étrangères**

Le ministre du Pétrole et du Gaz, Mohammed Oun, s'est dit prêt à renforcer la collaboration entre autorités compétentes et compagnies pétrolières américaines, italienne et française. L'américain ConocoPhillips, l'italien Eni, le français TotalEnergies

et l'espagnol Repsol ont notamment des participations dans des champs pétroliers libyens. La société énergétique russe Gazprom est également présente dans le pays. Le Premier Ministre Abdulhamid Dbeiba a annoncé que la Libye présenterait des projets d'investissement conséquents lors de deux conférences sur le pétrole et le gaz à Tripoli et au Texas en fin d'année. Il a notamment cité les offres d'Eni qui serait prêt à investir 10 Md USD dans divers champs pétrolifères et de Total dont le budget d'investissement en Libye dépasse les 2 Md USD.

ministre Abdulhamid Dbeiba lors de la visite de ce dernier à Paris en juin dernier.

- **Le groupe médical français Sainte Marguerite et le ministère la Santé libyen signent un contrat pour soigner 300 enfants atteints du cancer**

Le ministère de la Santé libyen a annoncé, le 22 août 2021, la signature d'un contrat avec le groupe toulonnais. Ceci devrait permettre d'assurer le traitement local des tumeurs, les greffes de moelle osseuse et la microchirurgie pour les enfants – soins jusqu'ici non dispensés en Libye. Le contrat prévoit, dans un premier temps, l'envoi de personnel médical français et la formation de cadres médicaux libyens à l'hôpital du village de Janzour. Il couvre également le rapatriement en France des patients dont le traitement requiert des équipements médicaux modernes indisponibles en Libye. Le contrat s'inscrit dans le cadre de la politique de relocalisation des soins sur le territoire national menée par le ministère de la Santé libyen. Il ferait suite à un accord passé entre le Président Emmanuel Macron et le Premier

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Florentin Hyvert, Marie Schutz, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>